

Déploiement de la fibre optique: faire jouer la concurrence entre les infrastructures plutôt que d'instaurer de nouveaux monopoles!

-
- > **Un service public optimal grâce à une concurrence entre infrastructures sur l'ensemble du territoire**
 - > **Investissements élevés dans le réseau à large bande pour satisfaire l'accroissement de la demande en haut débit**
 - > **Swisscom a d'ores et déjà commencé le déploiement d'un réseau à fibre optique**
 - > **Laisser jouer la concurrence entre les opérateurs fibre optique au lieu de créer une nouvelle infrastructure monopolistique!**
 - > **Chaque opérateur doit déployer sa propre fibre optique, mais la coopération doit autoriser la faisabilité financière et stimuler la concurrence**
-

Discussion actuelle

- > Les réseaux de raccordement existants, en cuivre, atteindront leurs limites dans un avenir proche et devront être remplacés ces prochaines années par la fibre optique.
- > Des discussions sont menées actuellement afin de déterminer qui peut construire des réseaux à fibre optique, dans quelle mesure une coopération est judicieuse au stade de la construction et dans quelles conditions le réseau à fibre optique doit être rendu accessible à d'autres opérateurs.
- > Dans le contexte actuel de concurrence entre infrastructures et compte tenu du taux de couverture élevé, la Suisse se trouve dans une excellente situation de départ pour un réseau à large bande innovant de dernière génération.

Contexte

Un service public optimal grâce à une concurrence entre infrastructures sur l'ensemble du territoire

Grâce à la concurrence entre les infrastructures, la population suisse a aujourd'hui le choix entre quelque 300 câblo-opérateurs et opérateurs de téléphonie, qui proposent leurs services avec un taux de couverture de 90% pour le câble et de 98% pour le haut débit. En comparaison internationale, la Suisse dispose ainsi d'une infrastructure de télécommunication exceptionnelle sur l'ensemble du territoire:

- > Meilleure infrastructure de télécommunication au monde selon «The Economist».
- > Investissements élevés par habitant dans l'infrastructure de télécommunication - cinquième rang mondial selon l'OCDE. En pourcentage par rapport au PIB, deuxième rang en comparaison européenne selon «Eurostat».
- > Excellente utilisation du haut débit - troisième rang mondial selon l'OCDE.

L'accroissement de la demande en haut débit exige des investissements élevés dans le réseau à large bande

- > Sur le réseau fixe de Swisscom, le volume de données transmis double tous les quatre mois; sur le réseau mobile, toutes les dix semaines.
- > La demande en bandes passantes de plus en plus performantes ne cessera de croître dans les années à venir. Ce phénomène s'explique essentiellement par la hausse constante des volumes de données transmis (p. ex. photos et vidéos haute résolution) et par l'augmentation des besoins en matière de collaboration virtuelle à distance (p. ex. vidéoconférences, postes de télétravail).
- > Avec l'accroissement de la demande en bandes passantes, les réseaux de raccordement existants, en cuivre, tout comme les réseaux câblés atteindront leurs limites dans un avenir proche.

Activités de Swisscom

Swisscom a d'ores et déjà commencé le déploiement d'un réseau à fibre optique

Swisscom développe en permanence ses réseaux pour répondre aux besoins de ses clients:

- > 98% des ménages suisses disposent d'un accès ADSL. Dans le cadre du service universel, Swisscom garantit en outre une couverture haut débit sur tout le territoire, ce qui est unique en Europe.

- > 75% des ménages bénéficient d'un débit supérieur à 12 Mbit/s (mégabits par seconde), et environ 60% d'un débit minimum de 20 Mbit/s, ce qui autorise p. ex. la télévision en haute définition.
- > 90% de la population a accès à la technologie de communication mobile HSPA, avec des bandes passantes jusqu'à 7,2 Mbit/s.
- > Swisscom a déjà commencé la mise en place de la fibre optique et a investi près de 600 millions de francs au cours des deux dernières années. Elle table sur des investissements de 7 à 8 milliards de francs pour les cinq années à venir.
- > Aujourd'hui déjà, de nombreuses grandes entreprises et des immeubles commerciaux sont raccordés par fibre optique. Pour les clients privés également, Swisscom va amener la fibre optique jusqu'aux immeubles. Elle commencera tout d'abord par les grands centres. A Zurich, plusieurs centaines d'immeubles (Oerlikon et Aussersihl) ont ainsi été raccordés dans le cadre d'un projet pilote.
- > Depuis mars 2008, Swisscom pose également à titre préventif des câbles optiques dans le cadre de la construction ou de la transformation d'immeubles commerciaux ou d'habitation dans les grandes villes suisses, afin de ne pas avoir à ouvrir le sol une seconde fois en cas de passage au «tout fibre optique».

Position de Swisscom

Laisser jouer la concurrence entre les opérateurs fibre optique au lieu de créer une nouvelle infrastructure monopolistique!

- > Swisscom investit dans une infrastructure à fibre optique à l'échelle du pays. De son côté, la nouvelle loi sur les télécommunications (LTC) tient compte de la concurrence entre infrastructures et limite le dégroupage à la ligne cuivre.
- > Il faut éviter la mise en place d'une nouvelle infrastructure monopolistique, à fibre optique cette fois, qui exigerait tôt ou tard une réglementation. La concurrence basée sur les infrastructures constitue la concurrence la plus durable, dans la mesure où elle offre les plus grands avantages au client et qu'elle stimule le plus les investissements et les innovations.
- > Les investissements dans l'architecture à fibre optique sont considérables, puisqu'ils avoisinent les 4000 francs par raccordement. Près de 80% des coûts correspondent à l'introduction de la fibre optique dans les canalisations de câbles et au câblage intérieur. Seulement 20% des coûts concernent le matériel.
- > C'est pourquoi le déploiement d'un réseau à fibre optique à l'échelle nationale doit être réalisé au travers de coopérations avec d'autres opérateurs (p. ex. câblo-opérateurs, services d'électricité communaux et autres opérateurs de télécommunication) dans le domaine de l'infrastructure de base. Cette solution se traduira par des économies de coûts et des gains de temps pour tous.

Proposition de Swisscom

Swisscom propose que chaque opérateur mette en place son propre réseau à fibre optique, mais préconise une coopération pour la pose coûteuse de la fibre optique dans les canalisations et le câblage intérieur, afin de réduire les investissements globaux:

- > Les canalisations de câbles existantes doivent être rendues accessibles à tous les opérateurs dans des conditions transparentes et non discriminatoires. L'offre existante de Swisscom (qui est régulée) peut être utilisée comme modèle de référence.
- > Lors de chaque extension interne et raccordement d'immeuble (de la cave jusqu'à la première chambre), tous les opérateurs doivent s'engager à tirer dans un câble unique, à côté de leurs propres fibres, jusqu'à 3 fibres optiques supplémentaires par logement à raccorder, qui doivent être mises à la disposition d'autres opérateurs à des fins de revente.
- > On entend par revente la vente unique de l'infrastructure, p. ex. par l'attribution de droits d'utilisation irrévocables et moyennant paiement de frais d'entretien. Cette revente devrait s'effectuer par secteur, afin d'éviter que certains ne s'arrogent les «meilleures parts du gâteau».
- > Pour le câblage intérieur, il convient d'élaborer et de publier des normes et des conventions tarifaires claires en tant que solution de branche, afin de gagner la confiance des propriétaires d'immeuble.